

## **REGLEMENT STREET RACE 2017**

### **Généralités**

La «Street Race» est une épreuve VTT en relais disputé par équipe de 2 au cœur du Parc de Gerland de Lyon. Elle est chronométrée et donnera lieu à un classement par équipe de 2.

Le concurrent doit rester maître de son pilotage et ne pas prendre de risques pouvant mettre en péril sa personne et celle d'autrui. Tout comportement dangereux sera sanctionné par un retrait de la plaque de cadre.

Les cyclistes non-inscrits ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévu dans le meilleur esprit sportif possible.

Tout véhicule suiveur à moteur est interdit sur le parcours.

### **Parcours**

Un parcours est proposé aux participants : Une boucle d'un km situé dans le parc de Gerland.

### **Certificats médicaux et licences**

C'est une condition obligatoire pour participer à l'épreuve.

Les participants devront fournir un justificatif médical :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an à partir du jour de l'épreuve.
- Ou une licence de FFC, FFTRI, FSGT, UFOLEP, FFH en cours de validité.

### **Matériel autorisé**

- Seuls les VTT sont acceptés.
- Les vélos doivent être en bon état de fonctionnement : embouts de guidons bouchés, absence de parties saillantes, freins en parfait état de fonctionnement, nécessaire de réparation pour crevaison. Le port du casque homologué est obligatoire pour tous les participants. Les participants sans casque ne sont pas autorisés.
- Aucune aide extérieure n'est acceptée.

### **Service Médical**

Une assistance médicale, composée de secouristes et sauveteurs, ainsi qu'une équipe médicosportive sera en place. Chaque concurrent doit installer la plaque de cadre fournie par l'organisateur sans y apporter de modification.

### **Inscription**

L'engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit et même en cas d'annulation de l'évènement.

Limité à 50 équipes.

### **Limite d'âge**

La «Street Race» est une épreuve ouverte uniquement aux plus de 18 ans.

### **Classement et récompenses**

Des trophées viendront récompenser les 3 premières équipes de la course au classement scratch (hommes, femmes et mixtes) et ce sans distinction de catégorie d'âge ou de sexe.

Les équipes gagnantes seront celles ayant effectué le plus grand nombre de tours durant le temps imparti.

A noter : le dernier tour commencé sera comptabilisé par l'organisation une fois celui-ci terminé.

### **Déroulement de l'épreuve :**

- Un briefing sera organisé 5 minutes avant chaque départ. Tous les participants doivent y assister.
  - 14H00 : Première session de qualification de 30 minutes avec 25 équipes de 2 personnes en relais.
  - 14H45 : Deuxième session de qualification de 30 minutes avec 25 équipes de 2 personnes en relais.
  - 15H30 : Session finale de 20 minutes avec les 20 meilleures équipes des qualifications en relais.
  - Une fois le temps de course écoulé, l'ensemble des équipes partira pour un ultime tour qui devra être réalisé en binôme.
- L'équipe désignée vainqueur sera le binôme ayant réalisé le plus de tours au terme de la course.

### **Assurance et annulation course**

Les organisateurs peuvent être amenés à modifier le parcours ou annuler l'épreuve en cas de force majeure. Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile organisateur mais déclinent toute responsabilité en cas d'accident d'un participant durant l'épreuve ou sur un module ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, en cas de vol, détérioration de matériel individuel pendant la durée de la randonnée ou sur le site Départ/Arrivée.

L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, même en cas d'annulation de l'épreuve.

### **Utilisation d'image**

Les participants autorisent les organisateurs de la «Street Race» ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la «Street Race» sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi. Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation des clauses.